

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-DE-FIGUERY**

Procès-verbal d'une séance ordinaire tenue le 1^{er} février 2016, au lieu habituel des délibérations, sous la présidence de monsieur le maire, Jacques Riopel, et à laquelle sont présents les conseillers suivants et faisant quorum :

M. Daniel Rose #6

M. Réal Nolet #3

M. Jean-Jacques Trépanier #1

Mme Thérèse Lemay #5

M. Mario Deschâtelets #4

Absence : Diane Laverdière #2

Mme Céline Dupras, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

Ouverture de la séance à 19h30

2016-02-17 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Rose, secondé par madame la conseillère Thérèse Lemay et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

2016-02-18 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Nolet, secondé par monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier et unanimement résolu d'adopter le procès verbal du 11 janvier 2016 sans modification.

Adoptée

2016-02-19 PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS DE L'ANNÉE 2015

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Rose, secondé par monsieur le conseiller Réal Nolet et unanimement résolu

D'affecter le fonds réservé aux fins de parc de 665\$ à l'investissement effectué à l'espace vert.

D'adopter les états financiers vérifiés de l'année 2015, tel que présenté démontrant un excédent de l'exercice à 19 116 \$.

Madame Manon Labrecque, représentante du vérificateur, monsieur Daniel Tétreault, présente les états financiers de l'année 2015.

Surplus cumulé 2014	50 309 \$
Excédent de l'exercice 2015	19 116
Fonds réservés (prise d'eau)	(6 000)
Fonds réservés aménagement	(4 500)
Surplus cumulé non affecté	58 925 \$

Adoptée

Avis de motion

Monsieur le conseiller Réal Nolet, donne avis de motion de la présentation lors d'une séance du conseil, d'un projet de règlement #2016-234 décrétant un emprunt pour l'exécution de travaux de revêtement de chaussées en traitement surface double pour le chemin de L'Église, d'une section du chemin de l'hydro, du chemin de la Promenade, du chemin du Boisé et du Chemin des Haut-Bois.

2016-02-20 DÉCONNEXION DES DRAINS ET VÉRIFICATION DES REGARDS

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier, secondé par madame la conseillère Thérèse Lemay et unanimement résolu de :

- Exiger à tous les propriétaires de bâtiments qui ont un raccordement au réseau d'égout municipal, la déconnexion des drains de toit au drain de fondation.
- Effectuer la vérification et la réparation des regards sanitaires afin d'éliminer le captage et les infiltrations d'eau de surface dans le réseau d'égout municipal.

Adoptée

2016-02-21 PROCÉDURES DE VIDANGE PÉRIODIQUE DU BASSIN DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier, secondé par monsieur le conseiller Réal Nolet et unanimement résolu d'adopter les procédures obligatoires, selon les analyses de contrôle, avant la vidange périodique du bassin. Un traitement à l'alun en solution sera épandu et mélangé par brassage à l'aide de la chaloupe à moteur (à hélice) prévu à cette fin. Cette procédure sera effectuée par une personne détenant la formation et l'expertise nécessaire pour répondre aux exigences environnementales encadrant les vidanges périodiques du bassin non aéré.

Adoptée

2016-02-22 APPUI FINANCIER : TOURNOI DE PÊCHES DES AIGLES DE ST-MARC

Il est proposé par madame la conseillère Thérèse Lemay, secondé par monsieur le conseiller Mario Deschâtelets et unanimement résolu d'appuyer la campagne de financement du Club de Hockey, Les Aigles de St-Marc pour un montant de 50\$.

Adoptée

2016-02-23 ADHÉSION AU CONSEIL DE LA CULTURE A-T

Il est proposé par madame la conseillère Thérèse Lemay, secondé par monsieur le conseiller, Daniel Rose et unanimement résolu de renouveler notre adhésion au Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue pour un montant de 60\$.

Adoptée

2016-02-24 REPRÉSENTANT À LA TABLE DES CONSEILLERS DE COMTÉ

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Deschâtelets, secondé par monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier et unanimement résolu que monsieur le conseiller Réal Nolet remplace monsieur Jacques Riopel, maire, à la table des conseillers de comté de la MRC lorsque celui-ci est indisponible. Cette résolution est valide jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée

2016-02-25 REDDITION DE COMPTE MTQ

Attendu que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 77 673\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2015;

Attendu que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

Attendu que la présente résolution est accompagnée de l'annexe A, identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

Attendu qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B ou un rapport spécial de vérification dûment complété;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Thérèse Lemay, secondé par monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Marc-de-Figuery informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adoptée

2016-02-26 TROISIÈME VERSEMENT DE LA SUBVENTION ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL - 2014

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Nolet, secondé par monsieur le conseiller Mario Deschâtelets et unanimement résolu :

Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux de changement de ponceau et de rechargement du chemin de la Rivière, du rechargement et des frais de génie-conseil pour le remplacement de deux ponceaux majeurs du chemin des Prés et des travaux de rechargement du chemin de la Promenade pour un montant subventionné de 3 000\$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adoptée

2016-02-27 DONS ANNUELS À LA FABRIQUE DE ST-MARC

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Deschâtelets, secondé par monsieur le conseiller Réal Nolet et unanimement résolu de remettre un don au montant de 1 166.30\$ pour le paiement des taxes foncières de l'année 2016, ainsi qu'un don de 488.64 pour la dépense de déneigement de l'année 2015-2016.

Adoptée

2016-02-28 ACQUISITION DE MEUBLES DE BUREAU USAGÉS

Il est proposé par madame la conseillère Thérèse Lemay, secondé par monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier et unanimement résolu d'acquérir, trois bureaux, deux crédences et 4 chaises usagés pour les nouveaux bureaux municipaux du 162 chemin des Prés pour un montant de 1 390\$, livraison incluse.

Adoptée

2016-02-29 ACQUISITION D'UN ORDINATEUR ET UN PORTABLE

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Deschâtelets, secondé par monsieur le conseiller Réal Nolet et unanimement résolu de procéder au renouvellement de l'équipement informatique de l'inspecteur municipal et de l'agente de développement pour une dépense approximative de 1 600\$.

Adoptée

2016-02-30 ADOPTION DES DÉPENSES

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Nolet, secondé par madame la conseillère Thérèse Lemay et unanimement résolu d'adopter les dépenses du mois de janvier 2016 et celles prévisibles de février 2016.

Comptes fournisseurs payés en janvier 2016 pour un total de 104 922.59\$
Renouvellement, emprunt camion incendie 355 100\$ (dépôt équivalent)
WSP Canada, Plans et devis finaux 54 934.24 (subvention à recevoir)
Versement par chèque C1600001 à C1600023
Paiement en ligne sécurisé L1600001 à L1600009
Paiement par transfert électronique P1600001 à P1600020

Consulter la liste complète dans le journal Éveil campagnard de février
Comptes à payer en février 2016 pour un total de 18 623.30 \$
Salaires payés en janvier 2016
D160001 à D1600021 pour un montant total de 5 937.72 \$
Salaires à payer en février 2016
D1600022 à D1600036 pour un montant total de 6 268.89\$

Adoptée

2016-02-31 LEVÉE

À 20h35, il est proposé par madame la conseillère Thérèse Lemay, secondé par monsieur le conseiller Mario Deschâtelets et unanimement résolu que la séance soit et est levée.

Adoptée

Jacques Riopel, maire

Céline Dupras, secrétaire-trésorière